



L'Inspecteur d'Académie  
Directeur académique des services de l'Education  
nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les professeurs des  
écoles et instituteurs

S/C Mesdames et messieurs les inspecteurs  
chargés de circonscription du premier degré

Mesdames et messieurs les principaux de collèges  
avec SEGPA

Nice, le mercredi 26 septembre 2018

Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
des Alpes-Maritimes

Objet : Organisation suppléance : Remplacement d'un(e) enseignant(e)  
coordonnateur(trice) en classe relais au collège Carnot à Grasse.

Division du Personnel  
1<sup>er</sup> degré

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des  
écoles titulaires remplaçants l'appel à candidature cité en objet.

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Affaire suivie par :  
Sakina Sadouk  
gestionnaire  
Téléphone  
04 93 72 63 57

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature par voie  
hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du  
personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : [ia06-dipe2@ac-nice.fr](mailto:ia06-dipe2@ac-nice.fr))  
**avant le mercredi 3 octobre 2018 midi**

Mél.  
sakina.sadouk@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H

**RECRUTEMENT POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES**

**FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN POUR 3 OCTOBRE 2018 MIDI**

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à  Titre définitif  Titre provisoire  en délégation  
le :

Quotité travaillée :

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS(renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

---

Je déclare être candidat(e) au poste

- Remplaçant Enseignant(e) coordonnateur(trice) en classe relais au collège Carnot à Grasse

A ..... le  
(signature)

---

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

A .....le  
(signature)

## Remplaçant Enseignant Coordonnateur de dispositif-relais

**Type d'emploi :** poste ouvert aux titulaires remplaçants uniquement du 1<sup>er</sup> degré – La priorité sera accordée aux enseignants ayant une expérience pédagogique auprès d'adolescents ou de jeunes adultes en difficultés scolaires

**Lieu d'exercice :** Collège Carnot à Grasse

**Date de prise de fonction :** immédiate .

**Conditions de nomination :** Remplacement jusqu'au 30 novembre et possibilité de prolongation.

**Conditions de rémunération:** poste ouvrant droit :

- au versement des Indemnités de sujétions spéciales de remplacement (ISSR) sur toute la durée du remplacement.
- l'indemnité de fonctions particulières, sous réserve d'être détenteur d'un diplôme professionnel spécialisé (70.35€ brut/mois).
- l'indemnité spéciale versée aux enseignants 1<sup>er</sup> degré exerçant en SEGPA/ULIS/Classe relais (131.45 € brut/mois),

**Conditions d'exercice :**

Un dispositif relais est rattaché administrativement à un établissement scolaire et placé sous la responsabilité du chef d'établissement. Il accueille des élèves provenant de plusieurs établissements scolaires.

**Cadre réglementaire :** circulaire n° 2014-037 du 28 mars 2014

**Description des missions :**

Les dispositifs relais s'adressent à des élèves du second degré (essentiellement de collège) entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages, en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation : absentéisme non justifié, aboutissant à des exclusions temporaires ou définitives d'établissements successifs mais aussi extrême passivité face aux apprentissages.

Ces dispositifs proposent un accueil temporaire adapté afin de réinsérer ces jeunes dans un parcours de formation tout en poursuivant l'objectif de socialisation et d'éducation à la citoyenneté. Ils doivent essentiellement permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages et favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

A cette fin, le coordonnateur du dispositif doit :

- 1 - Assurer les heures d'enseignement (21h de présence réparties de la manière suivante : 50% d'enseignement face aux élèves et 50% de coordination - 2 h de coordination et synthèse)
- 2 - Assurer la coordination pédagogique de l'équipe du site et des partenariats
- 3 - Assurer l'accueil et le suivi administratif de groupes d'élèves sous l'autorité du chef d'établissement
- 4 - Permettre aux jeunes d'établir un projet personnel d'insertion scolaire ou professionnelle en s'appuyant sur des partenariats (protection judiciaire de la jeunesse, collectivités locales, services sociaux, associations de prévention)
- 5 - Assurer la liaison avec les familles et les établissements d'origine des élèves

**Compétences et qualités requises :**

- Motivation, disponibilité
- Capacités d'écoute et d'adaptation, compréhension de la psychologie des adolescents
- Capacités organisationnelles, relationnelles et partenariales fortes
- Connaissance de l'environnement partenarial des dispositifs-relais

**Personne à contacter pour obtenir pour des informations sur le poste :** le coordonnateur départemental des dispositifs relais, 04.93.72.64.74 – adresse électronique : sandrine.barbat@ac-nice.fr

**Procédure de candidature :** candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des Service de l'Education Nationale et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.